

LES LAVOIRS

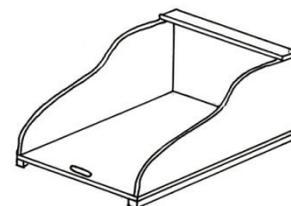
Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, peu de communes, en Périgord comme ailleurs, possédaient un lavoir. La deuxième moitié du siècle avait épuisé leurs ressources financières à la construction des chemins vicinaux pour toutes, à celle d'une nouvelle église, d'un presbytère, d'une école pour certaines d'entre elles. Aussi le lavage du linge posait-il un problème qui ne pouvait être résolu qu'avec beaucoup de

difficultés et d'inconfort, en se rendant par exemple sur la rive d'un cours d'eau, sommairement aménagée ou pas (voir la photographie ci-contre prise vers 1900 sur le bord de la Couze à Montferrand-du-Périgord).



L'impérieuse nécessité de disposer d'une grande quantité d'eau courante fait que les lavoirs sont implantés soit aux abords immédiats d'une fontaine aux eaux abondantes, soit au fil de l'eau ou sur la berge d'un ruisseau, soit encore à l'ouverture d'une cavité rocheuse au fond de laquelle jaillit une source (il en existe un au « touron » de Saint-Sulpice-d'Eymet). Notons que nous ne parlerons pas ici des fontaines ; elles font l'objet d'une présentation particulière.

L'équipement minimum comprend un bassin, en général rectangulaire, dallé ou cimenté pour faciliter son nettoyage, entouré d'une margelle au niveau du sol sur laquelle les lavandières et les ménagères plaçaient leurs caisses (le mot « carrosses » ne vaut que dans la France du Nord) qui leur évitaient de poser directement les genoux à terre.



Une première amélioration apportée à ce dispositif très rudimentaire consistait à bâtir le pourtour du bassin et à le munir d'une « planche à laver » continue et collective ou de planches individuelles, réservant un espace d'environ un mètre pour chaque utilisatrice, lesdites planches étant en ciment ou mieux en pierre taillée dont il existe encore de superbes exemplaires.

Lorsque les ressources financières de la commune le permirent, le lavoir proprement dit put être accompagné d'un bassin de rinçage, toujours placé en amont, d'un abreuvoir, placé en aval ou alimenté en parallèle, de tablettes ou de barres en bois pour l'égouttage du linge, de banc pour le repos.

Les communes les plus riches bâtissaient le tour du bassin de telle manière que la planche à laver fût à un niveau tel que les laveuses pussent travailler debout. Le maximum du confort était atteint avec les lavoirs couverts : charpente traditionnelle en bois, couverture de qualité variable depuis la classique tuile romane jusqu'au comble de l'horreur, la tôle ondulée, en passant par l'acceptable tuile mécanique, de loin la plus fréquente.



C'est un lieu commun de dire que le lavoir était le domaine réservé des femmes, au verbe haut et vert. Pourtant des hommes courageux, bravant les commentaires désobligeants, n'hésitaient pas à se mêler de ce qui ne les concernait pas ; la preuve en est apportée par cette vieille carte postale (coll. J.F., N.-D.-de-Sanilhac).

Les lavoirs, bien ou mal entretenus, existent toujours, mais l'arrivée des machines à laver le linge, dans la seconde moitié du siècle dernier, les a rendus obsolètes. On connaît cependant, dans le Périgord, de très rares lavoirs où des ménagères nostalgiques du temps passé viennent laver ou rincer leur linge. Mais autour de ceux qui ne sont pas complètement abandonnés aux ronces, on a aménagé pour les promeneurs de rafraîchissantes aires de repos.

On ne peut quitter les lavoirs sans signaler qu'il en a existé de réservés à des usages très spécialisés. Il ne reste plus rien des nombreux lavoirs à minerai dont les derniers ont été détruits à la fin du XIX^e siècle. Mais il existe encore au moins un exemple d'un lavoir (il a les dimensions d'une piscine) qui fut utilisé pour le rouissage du chanvre ; ce type de lavoir se nomme routoir ou rouissoir. Enfin, n'oublions pas les lavoirs qui, dans les zones de culture maraîchère, servaient à nettoyer les légumes.